



Protocole d'Accord
entre l'Union des Recteurs de Russie (URR)
et la Conférence des Présidents d'Université de France (CPU)

Déclaration d'intention

Dans l'espace global contemporain, nous observons des changements économiques, technologiques et relatifs aux sciences humaines et sociales, qui posent aux sociétés du monde entier le problème d'une adaptation aux réalités nouvelles. L'éducation supérieure est l'un des instruments de cette adaptation puisqu'elle apporte à la jeune génération des fondements conceptuels permettant de les comprendre, tout en aidant à développer les compétences de cette nouvelle génération, et donc nos capacités d'innovation au service de l'Etat, de la société et de l'Homme.

La Russie et la France sont des pays qui ont beaucoup apporté au progrès scientifique et technique et à l'évolution culturelle de la société. Les expériences française et russe sont toutes deux, de tradition, particulièrement favorables au développement de personnalités créatives de grand talent, contribuant à la grandeur de leur Patrie et du monde entier.

C'est pourquoi aujourd'hui la communauté académique internationale regarde attentivement les processus de réforme en cours dans les systèmes éducatifs de Russie et de France, et considère que les résultats de ces réformes constitueront pour de nombreux pays de nouvelles solutions pour un renforcement de leur potentiel intellectuel et pour une adaptation aux nouvelles tendances économiques et techniques. Cela signifie en particulier que la communauté académique internationale considère les réformes en cours dans les systèmes éducatifs russes et français comme déterminantes pour la mise en place d'une nouvelle politique d'éducation, et pour la promotion de nouveaux principes stratégiques dans l'espace éducatif mondial.

Ceci implique une responsabilité toute particulière pour les communautés universitaires des deux pays, ce qui les incite à proposer de nouvelles méthodes et de nouvelles perspectives, dont une part importante se fondera sur la synergie entre les expériences académiques russes et françaises.

Conscients de la haute mission de l'éducation et de la science dans le devenir de l'humanité et des sociétés au 21^e siècle, ainsi que de leur responsabilité devant leurs concitoyens et leurs Etats, l'ensemble des Recteurs et Présidents des universités russes et françaises, représentée, d'une part, par l'Union des Recteurs de Russie-RSR, et d'autre part, par la Conférence des Présidents d'Université – CPU, déclarent leur intention de mettre en œuvre une coopération bilatérale active dans le but de développer l'enseignement supérieur et la recherche, et tout particulièrement ses capacités d'innovation.

Les parties, réunies les 7 et 8 octobre à Moscou, capitale de la Russie, déclarent leur intention de coopérer dans les domaines suivants :

1. Réflexion sur l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : l'analyse de la valeur et de la qualité de l'éducation ; échange d'information et de bonnes pratiques sur les principes et méthodes de l'évaluation.

2. Soutien à la formation et à la recherche fondamentale : les bases de la compétitivité scientifique au 21^e siècle ; projets de recherche dans les domaines stratégiques de la science, notamment dans les technologies de nouvelle génération.

3. Création d'un milieu académique russo-français ouvert : contribution à la mobilité académique des étudiants des deux pays ; renforcement du dialogue académique interuniversitaire ; activation d'un réseau de coopération bilatérale, y compris avec le soutien de l'Agence fédérale Rossotroudnitchestvo.

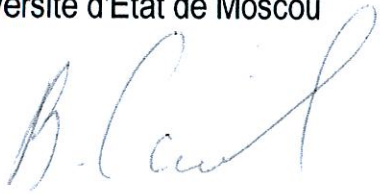
4. Amélioration de la mise en œuvre du processus de Bologne dans l'enseignement supérieur européen ; adaptation des positions de la convention de Bologne aux conventions des systèmes nationaux d'éducation.

5. Constitution d'un espace d'information scientifique commun dans le domaine de la formation et de la recherche : contribution à la création de portails internet communs, à des publications scientifiques communes, notamment dans les revues scientifiques des deux pays ; organisation de séminaires scientifiques communs sur les thèmes académiques d'actualité.

L'Union des Recteurs de Russie et la Conférence des Présidents d'Université de France expriment leur certitude en ce que ces domaines de coopération permettront de renforcer le potentiel des universités des deux pays et amélioreront la compétitivité internationale et la capacité d'innovation de leurs systèmes éducatifs respectifs.

La coopération entre la RSR et la CPU permettra également de préserver et valoriser les traditions des systèmes nationaux d'éducation russes et français, renforcera leur attachement aux valeurs humanistes et montrera aux futures générations l'exemple d'un respect mutuel fondé sur le partage de très hauts principes universitaires.

Président de l'Union des Recteurs de Russie,
Recteur de l'Université d'Etat de Moscou
V.A.Sadovnichy



Président de la Conférence
des Présidents d'Université,
Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
L.Collet



Représenté par J. Fontanille,
Vice-Président de la Conférence des Présidents
d'Université,
Président de l'Université de Limoges